

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 4/17

ACTIVITÉS DE DYNAMITAGE—FORT ST. JOHN (C.-B.)

Des activités de dynamitage auront lieu près de Fort St. John (Charlie Lake), en Colombie-Britannique. La hauteur maximale du dynamitage sera de 328 pieds au-dessus du sol (AGL) ou de 1 886 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL).

Les activités de dynamitage auront lieu dans un rayon de 4 921 pieds des coordonnées suivantes :

56° 11' 42" N 120° 54' 21" W

Cet emplacement se situe à environ six (6) milles marins (NM) au sud-est (SE) de l'hydroaérodrome de Fort St. John (Charlie Lake) (CEY7). Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison de la présence de ces activités de dynamitage seront promulgués par NOTAM, par une modification de publication, ou les deux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

NAV CANADA
1601, avenue Tom Roberts
C.P. 9824, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 6R2
À l'attention de : Gheorghe Adamache, Gestionnaire
Prestation des services – AIM IFP et bureau NOTAM

Tél. : 866-577-0247
Télec. : 613-248-4094
Courriel : landuse@navcanda.ca



James Ferrier
Gestionnaire, Gestion de l'information aéronautique